Fiche Programme 2026-2027
Gestion d'un fonds de documents imprimés et numériques
Modalité : cours du Soir à distance

Public visé :

- Personne envisageant une reconversion professionnelle dans les métiers des bibliothèques et de la documentation
- Tout étudiant souhaitant une formation à distance dans les métiers de la gestion de l'information
- Etudiant souhaitant suivre un double cursus académique et professionnel.
- Professionnel en poste, assistant-bibliothécaire, aide-documentaliste souhaitant évoluer dans sa fonction, élargir ses compétences et valider un niveau de qualification supérieur.

Prérequis et conditions d'accès à la formation :

Pré requis

- Bac + 2 validé, tous cursus confondus : histoire, lettres, art, sciences, droit, etc.
- VAP possible pour les professionnels justifiant d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle tous secteurs confondus.

Sélection

Etude du dossier et entretien de motivation sur le projet professionnel.

Pré requis techniques

Cette formation à distance nécessite de posséder l'équipement informatique suivant :

- Un ordinateur (PC fixe ou portable) équipé d'une webcam et d'un micro ; il n'est pas possible de suivre la formation sur un téléphone portable.
- Une connexion internet haut débit permettant d'assister aux cours en visioconférence dans de bonnes conditions.

Pour l'utilisation des logiciels professionnels, un environnement Microsoft est fortement recommandé.

Compétences visées :

Les élèves maîtriseront les compétences pour :

- Connaître l'environnement professionnel des bibliothèques, des centres de documentation et des archives
- Savoir appliquer les règles de la gestion responsable des collections pour contribuer à la conservation durable
- Savoir appliquer une politique inclusive pour accueillir tous les publics
- Communiquer sur les missions et les activités d'une médiathèque ou d'un centre de ressource documentaire
- Analyser les besoins et la satisfaction des utilisateurs
- Savoir rédiger et mettre à jour une politique documentaire
- Numériser un fonds
- Maîtriser les bases des droits d'auteur et des droits applicables aux images
- Organiser un fonds documentaire papier et numérique
- Maîtriser les principes fondamentaux de l'archivage

Ce module de formation est un des 4 blocs de compétences du référentiel du titre de Médiateur de l'information numérique, niveau 5, inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Il peut se préparer de manière indépendante et est éligible au CPF.

ebd-Les formations de l'information
Etablissement d'Enseignement
Supérieur Privé
3 rue de l'Abbaye, 75006 PARIS
Tél : 01-53-63-14-15
www.ebd.fr
Mail : administration@ebd.fr

Siret : 78428103200028 / APE : 85598
Enregistré sous le n° : 11750491375 auprès de la DREETS de Paris
Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Titre enregistré par décision publiée le 30 avril 2025, niveau 5 (RNCP40549 - Médiateur de l'information numérique)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires maîtriseront les compétences pour :

- Réaliser des enquêtes utilisateurs et en analyser les résultats
- Rédiger et mettre à jour la politique documentaire
- Savoir appliquer une politique inclusive
- S'initier à la gestion des archives
- Gérer les acquisitions de documents imprimés et numériques
- Conduire des opérations de numérisation
- Connaitre et respecter le droit de l'information (droits d'auteur, droit applicable aux images)
- Définir des espaces d'accueil, de stockage et de travail et leur signalétique
- Concevoir un plan de classement.

Durée et modalités d'organisation

- 78h
- Formation du 7 septembre 2026 au 4 février 2027
- Cours à distance du lundi au jeudi, de 19h à 21h
- 1 regroupement en présentiel à l'ebd (23 et 24/11/2026) cours de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
- La formation est proposée à distance en visioconférence avec 1 regroupement obligatoire de 2 jours en présentiel à l'ebd (*cf dates ci-dessus*)

Lieu

3 rue de l'Abbaye 75006 PARIS pour les journées de regroupement.

Accessibilité et prise en compte des situations de handicap

Les élèves en situation de handicap bénéficient de dispositifs adaptés (humains et techniques) mis en œuvre par l'Institut catholique de Paris (ICP) dans le cadre de sa politique Handicap. La convention de partenariat pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, signée entre l'ICP et l'ebd, leur donne accès à l'Espace santé, après consultation de la référente handicap de l'ebd.

Délai d'accès

A minima, 11 jours avant le début de la formation, soit le 20 août 2026.

Budget et modalités de règlement

	Frais	*Modalités*
Tarif individuel	*1 290 €*	*Par virement avant le début de la formation*
Tarif entreprise	*1 545 €*	*Prise en charge par l'entreprise si stagiaire de la formation continue ou bénéficiaire du CPF de transition*

L'EBD est un organisme non assujetti à la TVA suivant l'article 261-4-4° du CGI

Contenu de la formation

Enseignements :

- Techniques d'enquête
- Organisation des bibliothèques
- Bibliothèques numériques, bibliothèque et inclusion, écogestion des collections
- Politique documentaire, acquisition des documents
- Visites de lieux ressources
- Numérisation d'un fonds
- Droit de l'information
- Conception d'un plan de classement
- Initiation à l'archivistique

Moyen d'encadrement

Cours et Travaux Dirigés sont dispensés par des professionnels en activité dans les bibliothèques et les centres de documentation ayant par ailleurs une expérience de formateur (biographie des formateurs : https://www.ebd.fr/intervenants-ebd/)
Formateurs et stagiaires peuvent échanger en dehors des cours via le réseau social pédagogique de l'ebd : https://ebdlink.elium.com/

Les formateurs du module :

- Luc BELLIER : Numérisation
- Anne-Laure CAQUET : Droit de l'information
- Anne-Lise CLAVERIE : Organisation des bibliothèques, Politique documentaire
- Margaux FONTENOY : Plan de classement
- Pierre MORILLOT : Initiation aux archives
- Noémie OFFRET : Bibliothèque et inclusion
- Florence RODRIGUEZ : Ecogestion des collections
- Christelle RONSIN : Techniques d'enquête

Méthodes mobilisées (Moyens pédagogiques et techniques)

Moyens pédagogiques : distanciel synchrone et E-Learning (apprentissage en ligne) + 1 regroupement obligatoire de 2 jours en présentiel à l'ebd ou dans des lieux ressources à Paris ou en Ile-de-France.

La participation active et l'expérimentation des participants sont privilégiées :

- Alliance de cours théoriques et de travaux dirigés
- Travaux de groupes, études de cas
- Exercices et travaux à distance pour introduire les enseignements ou favoriser l'acquisition des compétences
- Visites de lieux ressources : bibliothèques, centres de documentation et/ou services d'archives

Moyens pédagogiques

- Réseau social pédagogique : actualités professionnelles, offres d'emploi et de stages, supports de cours, échanges avec les formateurs et l'équipe pédagogique
- Plateforme d'activités pédagogiques numériques en classe et à distance : sondage, QCM, brainstorming.

Outils

- Utilisation de Zoom, TeachUp pour l'animation de la formation.

Modalités de suivi et d'évaluation

Evaluation diagnostique :

- Sélection sur dossier et entretien d'une demi-heure avec la direction pédagogique.

Evaluation formative

- QCM
- Exercices pratiques
- Etudes de cas

Evaluation sommative

- Livrables, examens sur table

Suivi et évaluation de la formation

- Feuille d'émargement par session journalière et par demi-journée lors des journées de regroupement
- Enquêtes de satisfaction en fin de module, par questionnaire individuel
- Enquête de satisfaction du financeur

Validation de la formation

L'acquisition du bloc de compétences s'obtient par la validation de toutes les matières qui le composent

Une attestation de compétences et un relevé de notes sont remis en fin de formation.

Effectif plancher / plafond

- Plancher : 15 élèves
- Plafond : 35 élèves

Référent pédagogique

- Référente pédagogique et référente handicap : Alexandra Bedziri, 01 53 63 03 14

Taux d'obtention de la certification et taux de présentation à l'examen

Promotion 2025

- 100 % de présentation
- 90 % d'obtention

Débouchés

- Métiers : bibliothécaire, médiathécaire, médiateur de l'information numérique, documentaliste

Suite de parcours

Possibilité de préparer les 3 autres blocs de compétences du titre certifié de Médiateur de l'information numérique, niveau 5 :

- Gestion d'un catalogue ou d'une base de données multimédia,
- Conception et développement de produits d'information,

- Conception et développement de services et d'actions de médiation.

Pour obtenir l'intégralité de la certification, les élèves devront effectuer, en plus des 4 blocs de compétence, un stage de 140h minimum et rédiger un rapport de stage. Stage et rapport de stage seront évalués. La note de 10/20 minimum est obligatoire pour valider.